

30-10-VT2

CONTRÔLE VISUEL NIVEAU 2

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant acquérir des connaissances dans la méthode

DURÉE

5 journées (40 heures)



LIEUX

Tous nos sites GISMIC Formation ou dans vos locaux

CONTACTS

GISMIC Formation

3 Rue Royal Canadian Air Force,
57530 Ars-Laquenexy
Tél : 03 56 12 00 21

Laurent PROBST

Responsable Formation CND
Tél. : 07 76 31 19 78
l.probst@groupegismic.com

Adeline COLSON

Coordnatrice Formation
a.colson@groupegismic.com

Objectifs pédagogiques :

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques suffisantes pour préparer la certification.

Au terme de la formation, vous serez en mesure :

- De choisir un appareil de contrôle visuel indirect,
- De réaliser un contrôle visuel indirect,
- De définir les défauts pertinents,
- D'interpréter les résultats suivant les normes et codes,
- De remplir un rapport de contrôle visuel.

Contenu de la Formation :

Conforme aux exigences de la NF EN ISO 9712 et aux recommandations de la COFREND.

- La présentation des méthodes de contrôle visuel direct et indirect : domaines d'application et limites,
- Notions d'optique et de vision directe,
- Les défauts pouvant apparaître à l'élaboration, à la fabrication et à l'utilisation des pièces,
- Le choix et l'utilisation du matériel,
- Les paramètres influençant la qualité de l'examen,
- Le contrôle de pièces suivant les normes, codes et procédures,
- L'application des critères d'acceptation,
- La rédaction d'un rapport de contrôle visuel.

Moyens pédagogiques :

- Alternance des cours théoriques et pratiques
- Séances questions/réponses
- Boroscopes, fibroscopes, vidéo-endoscopes, pièces pédagogiques, rapport de contrôle vierges, salle de travaux pratiques adaptée à la méthode de contrôle visuel
- Le contrôle des connaissances : QCM et examen partiel en fin de stage

Attestation de Formation :

A l'issue de la formation, une attestation de formation mentionnant l'intitulé de l'action, l'objectif pédagogique, la date et la durée de la formation vous sera transmise.